

## Fuite en avant & gestion douteuse

# LIAISON ALBIEZ-KARELLIS

Côté Albiez, la petite station village connaît de sérieux déboires économiques. Avec une altitude maximale de 2 000 mètres au sommet des Aplanes, la fonte des glaciers, l'urgence climatique, ainsi que la diminution et le non renouvellement de la clientèle ski ne laissent que peu de doutes face à la durée de vie du domaine skiable et du modèle économique choisi.

Côté Karellis la commune de Montricher-Albanne poursuit une politique capitaliste bien loin des canons du tourisme social et coopératif qui font tout l'ADN de la station. Depuis la renégociation de la Délégation de Service Public (DSP) il n'y a plus de gouvernail, c'est un vide intersidéral, un anéantissement progressif du concept même des Karellis qui est à l'œuvre.

Qu'à cela ne tienne, on ressort les vieilles lunes. Le projet de liaison date de 1987. À l'époque, il devait s'opérer par Casse Massion via le télésiège de La Blanche aujourd'hui démantelé (mouvements de terrains). Les touristes d'Albiez iront chercher la neige aux Karellis et Les Karellis pourront enfin avoir un domaine skiable de plus de 100 kilomètres de piste afin d'attirer les « tour-operators » et de nouveaux investisseurs (arguments avancés au départ du projet). Ce vieux marronnier a été remis au goût du jour au début des années 2000, à l'époque où les stations de la vallée sont noyées dans le béton de la Zone de Revitalisation Rurale, et qu'est accordée la création d'une station ex-nihilo au col d'Albanne (projet avorté lors de deux jugements devant le tribunal administratif de Grenoble).

En 2017 un projet d'Unité Touristique Nouvelle (UTN) voit le jour : il prévoit l'interconnexion des domaines skiables d'Albiez et des Karellis, soit via la Pointe des Chaudannes, soit via la crête des Arpons. Les services de l'État demandent que soient retirés le projet de piste de descente côté Albiez : une vraie balafre dans le versant raide et avalancheux. Ce sera donc une liaison uniquement en téléporté et non pas « skis au pieds ». Ils affirment aussi qu'ils resteront vigilants quant au respect porté à l'intégrité de la Pointe des Chaudannes.

La station d'Albiez étant en **faillite**, l'État invite cette dernière à reconsidérer son projet, qui de ce fait ne sera jamais présenté au Comité de Massif. L'UTN est mort-né !

En 2019 sans qu'aucune analyse supplémentaire n'ait été apportée quant à sa pertinence économique, **le projet de liaison refait surface dans le Schéma de Cohérence Territoriale** de la vallée (SCoT), inscrit au titre des UTN structurantes (UTNs n°2). En plus de la liaison il est désormais projeté d'agrandir le domaine skiable des Karellis, pourtant surdimensionné par rapport à la capacité d'accueil de la station, en allant aux pieds de la Pointe d'Émy et ainsi engager la destruction irrémédiable des derniers alpages vierges de Montricher-Albanne.

## Un Cœur pour Émy

8 Février 2022, rassemblement pour la défense de la montagne. Les citoyens et les associations entendent montrer leur opposition à ce projet inutile et destructeur

## Les marmottes

La station d'Albiez fait parler d'elle en engageant le tout premier kilomètre de piste lié à la liaison. Pour ce faire, elle n'hésite pas à massacrer les marmottes à la pelleuse, alors que ces dernières viennent tout juste de commencer leur hibernation. **Qu'en sera-t-il des zones humides le moment venu ?** Le Préfet de la Savoie a déjà dû intervenir sur la première zone humide impactée.

## La ressource en eau et les eaux usées

À Albiez il n'y a plus assez d'eau pour la construction individuelle et pour les projets touristiques de la commune. Avec la liaison est pourtant prévu la construction de 1000 lits supplémentaires minimum (la rentabilité du projet n'est pas assurée). De l'autre côté du tuyau les eaux usées débordent dans les torrents et détruisent les écosystèmes qu'elles traversent.

## A Albiez-Montrond : scandales et opacité générale

Depuis la faillite, le domaine skiable d'Albiez, progressivement démantelé (3 télésièges, 2 téléskis, fermeture du nordique à Montrond...), est confié à une holding départementale : **SSDS**. L'objectif est de gérer les remontées mécaniques à minima tout en coulant un maximum de béton dans le village. À Albiez-Montrond, la frontière entre les intérêts de la commune et ceux de l'entreprise de Bâtiments et Travaux Publics du Maire est ténue. Combien de temps encore les services de l'État cautionneront ce **mélange des genres** ? ...Et si le projet de liaison et les destructions irrémédiables qu'il promeut ne servait en fait que de vils intérêts privés et spéculatifs ?

# Destruction de la montagne : des dégâts à la pelle(teuse) !

## Côté Karellis « saucissonnage » habituel

### Pointe des Chaudannes - Crêt de Talière - Vallons en ligne de mire

Pour remplacer le télésiège des Chaudannes il est prévu de **décapiter le sommet**. C'est 17 900 m<sup>3</sup> qui seront déblayés, soit l'équivalent de 157 cars scolaires, **et la ligne de crête des Aiguilles d'Arves définitivement défigurée**. **Avis négatif à l'enquête publique qui donne raison aux associations et aux citoyens !** Dans la continuité de cette idée lumineuse il est également prévu de **saccager le Crêt de Talière**, aujourd'hui chaos de blocs, véritable espace sauvage entre les arrivées du télésiège de La Plagne et du Télésiège de Vinouve. Malgré les **duperies** de la régie des remontées mécaniques et de la commune, ces aberrations écologiques sont bel et bien justifiées par le projet de liaison censé apporter plus de flux de skieurs au sommet. **Ce « saucissonnage » préalable est sensé mettre tout le monde devant le fait accompli et rendre la liaison inéluctable.**

De plus il y a de quoi s'inquiéter face au **projet de télésiège/télésiège des Vallons** envisagé pour étendre le domaine skiable jusqu'aux pieds de la Pointe d'Émy. C'est un précurseur, un Cheval de Troie dont l'objectif caché vise tout simplement un jour à coiffer et détruire ce sommet, aujourd'hui vierge qui fait le paradis des randonneurs en toutes saisons. Ils viennent apprécier la beauté sauvage des vallons de la Grande Chible... ... jusqu'à quand ?



## Suites juridiques

### Enquêtes publiques – Avis négatifs

12/12/2019 : enquête publique sur le SCoT de Maurienne. Fait rarissime, les commissaires enquêteurs demandent que la liaison ne soit pas réalisée. C'est également le cas lors de l'enquête publique au sujet du remplacement du télésiège des Chaudannes le 01/02/2021.

### Procès – Affaires en cours

2020 contre le SCoT de Maurienne  
2021 contre le permis de construire du TSD des Chaudannes

France Nature Environnement- HelloAsso :

- Faites un don pour sauver La Maurienne
- Contact : Vivre et Agir en Maurienne

# Le « tout ski » est-il le seul avenir envisagé pour les territoires de montagne face au changement climatique ?